



## PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 13/01/2020

#### **COVID-19 : Ouverture des centres communaux de vaccination dans le département de l'Essonne**

La campagne de vaccination a débuté le 5 janvier dans le département, au Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF) de Corbeil-Essonnes, à destination des personnels de santé âgés de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités. Les centres hospitaliers de Longjumeau et Étampes ont entamé la même démarche dès ce lundi, avant de l'élargir aux résidents des EHPAD adossés à leurs structures.

Ce mercredi 13 janvier, deux premiers centres de vaccination, hors structures hospitalières, ont ouvert à Massy et Montgeron avec le soutien des municipalités et du Département. Elles ont vocation, dans un premier temps, à vacciner elles aussi les personnels de santé.

À compter du 18 janvier 2021, la campagne de vaccination entrera dans une nouvelle phase pour s'étendre d'une part aux résidents des EHPAD non-adossés à des structures hospitalières et d'autre part aux personnes âgées de plus de 75 ans résidant hors EHPAD et structures assimilées.

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle phase dans le département, 14 centres de vaccination supplémentaires vont ouvrir, sur les communes suivantes :

- Igny (18 janvier)
- Longjumeau (18 janvier)
- Gif-sur-Yvette (18 janvier)
- Athis-Mons (18 janvier)
- Brunoy (18 janvier)
- Nozay (18 janvier)
- Savigny-sur-Orge (18 janvier)
- Sainte-Genéviève-des-Bois (18 janvier)
- Évry-Courcouronnes (18 janvier)
- Brétigny-sur-Orge (18 janvier)
- Dourdan (18 janvier)
- Cerny (25 janvier)
- Limours (25 janvier)
- Arpajon (25 janvier)

L'implantation de ces centres a été établie par le préfet et l'Agence Régionale de Santé, en concertation avec le Département, les maires du département et les professionnels de santé, au regard de la répartition de la population concernée par la vaccination et de la maturité des dossiers présentés, permettant une ouverture immédiate.

Toujours le 18 janvier, avec le soutien du Conseil Départemental et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne, une Unité Mobile de vaccination se déplacera dans les communes du Sud du département afin de se rapprocher des personnes âgées de plus de 75 ans résidant en zone rurale.

Dans les prochaines semaines, de nouveaux centres pourront être ouverts afin de permettre au dispositif de monter en puissance au fur et à mesure du déploiement de la stratégie vaccinale.

La liste des centres de vaccination sera régulièrement mise à jour sur le site de la préfecture ainsi que celui de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et le site <https://sante.fr/>.

Les personnes de plus de 75 ans pourront s'inscrire dans n'importe quel centre de vaccination du département, par téléphone en appelant directement le centre concerné, ou sur les plateformes de prise de rendez-vous en ligne pour chacun des centres (par exemple <https://www.doctolib.fr/>, <https://www.maiia.com/> et <https://www.keldoc.com/> ). La présence de médecins étant systématiquement prévue dans les centres de vaccination, il n'est pas nécessaire de disposer d'une prescription pour effectuer la démarche de vaccination ; toutefois, l'établissement préalable d'une prescription par le médecin traitant peut simplifier la consultation pré-vaccinale au sein du centre de vaccination.

Un point d'avancement hebdomadaire de la vaccination dans le département sera rendu public.

Mél : [pref-communication@essonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@essonne.gouv.fr)

Boulevard de France  
91010 Évry-Courcouronnes